



ASSURER LA CONDUITE SANITAIRE EN ÉLEVAGE OVIN



Public

- Porteurs de projet et nouveaux installés
- Chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires
- Salariés agricoles
- Demandeurs d'emploi



Objectifs

- Maîtriser la conduite sanitaire du troupeau ovin pendant la période de l'agnelage (fin de gestation, démarrage de la lactation)
- Identifier, traiter et prévenir les maladies métaboliques d'un brebis
- Prévenir et lutter contre le parasitisme interne et externe en élevage ovin



Durée

- 3 jours



Dates

- Décembre 2024 (dates à venir)



Tarif et financements possibles

- 546 euros
- Éleveur : prise en charge à 100% (VIVEA)
- Demandeur d'emploi : prise en charge possible à 100% (France Travail)
- Salarié : prise en charge par employeur, à 50% remboursé (Ociapiat)
- Autres publics : nous contacter